

Cours de skate – conditions générales

Assurances

Le participant doit obligatoirement être assuré en maladie-accident et l'individu (ou sa famille) doit être en possession d'une assurance responsabilité civile. Les frais consécutifs aux soins médicaux dans le cadre des cours, par un médecin ou dans un hôpital sont à la charge exclusive du représentant légal de l'enfant et de son assurance. Le vol et la perte d'objet pendant les cours ne sont pas de la responsabilité de l'ASSIR. Les éventuels dégâts occasionnés par le participant du cours seront à sa charge ou à celle de son représentant légal.

Règles de conduite

Les participants aux cours respectent les moniteurs, leurs décisions et leur consignes. Les participants des cours en groupe respectent également les autres participants et veillent à la bonne entente collective. La consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite avant et pendant les cours.

Sécurité et décharge ASSIR et moniteurs

Je reconnais que la pratique du skateboard comporte certains risques inhérents, malgré toutes les mesures de sécurité mises en place par l'organisateur.

En conséquence, je décharge l'ASSIR, ses collaborateurs, ses intervenants et ses partenaires de toute responsabilité en cas de blessure, accident ou dommage matériel pouvant survenir lors des activités, sauf faute grave ou négligence avérée de leur part.

Je m'engage également à ce que mon enfant porte un équipement de protection complet pendant toute la durée des cours (casque obligatoire, protections genoux, coudes et poignets fortement recommandées).

Inscriptions et paiement

Inscription minimum 3 jours avant le cours pour organiser le nombre de moniteur nécessaire à la tenue d'un cours débutant.

Annulation au plus tard le jour avant le cours sinon il sera facturé.

Paiement des cours privé et des cours groupe au cours par cours, sur place le jour du cours avec cash, carte ou twint.

Paiement des cours groupe à la saison avec **facture QR** (pas QR twint), envoyée par mail en début de saison ; paiement à 15 jours.

Droit à l'image

J'autorise l'ASSIR à utiliser des photos prises pendant les cours pour les publier sur son site pour la promotion des prochains cours (ou j'informe l'ASSIR par un simple mail à info@assir.ch si au contraire je refuse qu'une photo sur laquelle moi ou mon enfant apparaît soit publiée sur le site de l'ASSIR).

Membre ASSIR

Il est obligatoire d'être membre de l'ASSIR pour bénéficier des cours proposés aux tarifs proposés ; le participant au cours atteste être déjà membre de l'ASSIR, ou que son inscription est en cours.

<https://empireskatebuilding.ch/assir-membres/>